



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 18 octobre 2022
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2018/0429 (NLE)

6739/19
COR 1

TRANS 130
EU-GNSS 8
MAR 45
AVIATION 29
ESPACE 14
RELEX 175
CSC 76
COREE 4

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite à usage civil entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Bulgarie, de la République de Croatie et de la Roumanie à l'Union européenne

Page 4, considérant 7:

Au lieu de:

"Le Conseil de l'Union européenne est le dépositaire du présent protocole."

lire:

"Le secrétaire général du Conseil de l'Union européenne est le dépositaire du présent protocole."